**Règlement Bois de l’UE – Formation des formateurs**

**Activité 10 – Problèmes auxquels sont confrontées les PME des pays des participants pour répondre aux exigences du RB UE**

Le principal objectif de la formation offerte aux PME est de renforcer leurs capacités et d’améliorer leur connaissance du RB UE dans les pays des participants pour leur permettre de continuer à exporter vers l’UE en attendant la signature d’un APV-FLEGT. Cet exercice se propose d’aider les participants à identifier les problèmes auxquels sont confrontées les PME pour répondre aux exigences du RB UE. Il permettra aux formateurs de mettre l’accent sur des questions spécifiques lors des formations offertes aux PME.

Veuillez utiliser le tableau ci-dessous pour noter les problèmes auxquels sont confrontées les PME pour répondre aux exigences du RB UE et pour suggérer des solutions potentielles à ces problèmes.

| **Problèmes auxquels sont confrontées les PME pour répondre aux exigences du RB UE** | **Suggestions de solutions potentielles** |
| --- | --- |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |